

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ ET DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT ET LA NATURE

Décret du 7 septembre 2026 portant nomination et titularisation (ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts)

NOR : TECK2620934D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et de la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2025-822 du 12 août 2025 portant dispositions statutaires communes et particulières aux corps interministériels d'ingénieurs de l'Etat ayant vocation à exercer des fonctions d'encadrement supérieur ;

Vu le procès-verbal d'admission du concours interne à caractère professionnel d'ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts session 2025 en date du 20 juin 2025 ;

Vu le procès-verbal du comité d'orientation et de validation de la formation des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts en date du 24 juillet 2026,

Décète :

Article 1^{er}

Les ingénieurs des travaux publics de l'Etat dont les noms suivent sont nommés et titularisés dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts à compter du 1^{er} septembre 2026 :

- JAN Arthur ;
- YOUSFI Walid.

Article 2

Les ingénieurs divisionnaires des travaux publics de l'Etat dont les noms suivent sont nommés et titularisés dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts à compter du 1^{er} septembre 2026 :

- DUJARDIN Cécile ;
- GROS François.

Article 3

L'ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe dont le nom suit est nommé et titularisé dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts à compter du 1^{er} septembre 2026 :

- BAUER Philippe.

Article 4

L'ingénieure de l'agriculture et de l'environnement dont le nom suit est nommée et titularisée dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts à compter du 1^{er} septembre 2026 :

- GONTIER Tatiana.

Article 5

Les ingénieurs divisionnaires de l'agriculture et de l'environnement dont les noms suivent sont nommés et titularisés dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts à compter du 1^{er} septembre 2026 :

- DE SIMONE Lucia-Katharina ;
- GROUALLE Ségolène ;
- MAHIEUX Virginie.

Article 6

L'ingénieur des travaux de la météorologie dont le nom suit est nommé et titularisé dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts à compter du 1^{er} septembre 2026 :

– CINOTTI Romaric.

Article 7

Le Premier ministre, la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 7 septembre 2026.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

SÉBASTIEN LECORNU

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

MONIQUE BARBUT

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

ANNIE GENEVARD